

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03909 Numéro SIREN : 494 190 549 Nom ou dénomination : A.FREBOURG
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 37720



20200377202019

DATE DEPOT : 03/07/2020

N° DE DEPOT : 37720

N° GESTION : 2007B03909

N° SIREN : 494190549

DENOMINATION : A.FREBOURG

ADRESSE : 26 rue Damrémont 75018 PARIS

MILLESIME : 2019

.

06 JUL. 2020

Sous le N° :

37720



A. FREBOURG

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7 800,00 €
Siège social : 26, rue Damrémont 75018 Paris
494 190 549 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt deux juin à 11 heures, au siège social de la société.

Volontaris, SARL au capital de 27 622,45 €, dont le siège est au 166 rue Blomet 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 439 545 682, représentée par Monsieur François Tapiero, agissant en qualité de Gérant, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Propriétaire de l'intégralité des 7 800 parts de 1,00 € chacune de la société A. Frebourg,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul gérant de la Société, La SARL VOLONTARIS associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;

PREMIERE DECISION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 11 486 €, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique constate qu'il n'y a aucune dépense et charge visées à l'article 39-4 dudit Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit :

- 11 486 €, de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| - report à nouveau | 11 486 € |
| - portant le report à nouveau à | 21 299 € |
| - réserve légale | 0 € |
| - formant un Bénéfice Distribuible de | 21 299 € |

- à titre de distribution de dividende à l'Associé unique

10 000 €

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, il est ici rappelé les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents :

Année	Dividende total	Dividende par action	Avoir fiscal par action	Revenu par action
2016	10 000€	1,28 €	Non Applicable	1,28 €
2017	20 000€	2,56 €	Non Applicable	2,56 €
2018	10 000€	1,28 €	Non Applicable	1,28 €

- au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article 148 du décret du 23 mars 1967 (*tableau des résultats des cinq derniers exercices*) ;

L'associé unique reconnaît avoir connaissance de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18% (Art.117 Quater du nouveau Code général des impôts). Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société A.FREBOURG et la Société VOLONTARIS cocontractante dans laquelle l'associé détient des titres, à savoir :

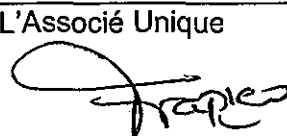
- convention de prestation d'animation commerciale et marketing pour un coût représentant 19 % du chiffre d'affaires hors taxe par mois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et le Gérant.

Le Gérant



L'Associé Unique



Fape

N° 2050-SD 2020

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 26 rue Damrémont 75018 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 9 4 1 9 0 5 4 9 0 0 0 1 9		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le.		
				3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	215	AG	215	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 449	AS	5 973	2 476
	Autres immobilisations corporelles	AT	589	AU	511	78
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CI		
	Autres participations	CU		CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	9 253	BK	6 700	2 553
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	3 873	BM	3 873
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	9 652	BS	9 652
		Marchandises	BT	2 762	BU	2 762
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	EX	15 994	BY	15 994
		Autres créances (3)	BZ	1 237	CA	1 237
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE
Disponibilités	CF		7 249	CG	7 249	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	489	CI	489	
	TOTAL (III)	CJ	41 257	CK	41 257	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	50 510	IA	6 700	43 810

Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A. FREBOURG		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	780	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	9 814	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11 486	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	29 880	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	41	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	461	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 525	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 783	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	120	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	13 930		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	43 810		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 930	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	41	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	34 807	FB		FC	34 807	
	biens *	FD	76 044	FE	2 989	FF	79 032	
	Production vendue services*	FG	8 995	FH		FI	8 995	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	119 846	FK	2 989	FL	122 835	
	Production stockée*					FM	(2 699)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	120 135
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	18 281	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(689)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 699	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	34 490	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	744	
	Salaires et traitements*					FY	23 304	
	Charges sociales (10)					FZ	6 557	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	718
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	106 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 611	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	110
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(110)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 500	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise A. FREEBOURG		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 027
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	120 148
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	108 662
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 486
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	(13) Dont cotisations facultatives A6 obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7		
(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Ecart de règlement compte tiers		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 12
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	215	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	7 039	KT		KU	1 410	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	589	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 628	LO		LP	1 410	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	7 843	ØH		ØJ	1 410
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4				
				1	2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	215	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	8 449	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	589	MU			
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF			
TOTAL III			IY	NG		NH	9 038	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F		2G			
	TOTAL IV			I3	NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	9 253	ØL		ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A. FREBOURG

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		A. FREBOURG				Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	215	PF	0	PG	0	PH	215
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 374	QA	600	QB	0	QC	5 973
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	394	QM	118	QN	0	QO	511
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	5 767	QV	718	QW		QX	6 485
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 982	ØP	718	ØQ		ØR	6 700
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise A. FREBOURG		Néant ☒ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	15 994		15 994					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	227		227					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	982		982					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	28		28					
	Charges constatées d'avance				VS	489		489					
	TOTAUX				VT	17 720	VU	17 720	VV				
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	41		41						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	7 525		7 525						
Personnel et comptes rattachés				8C	1 952		1 952						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 439		2 439						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	1 392		1 392						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	461		461						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	120		120						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	13 930	VZ	13 930						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2019				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	11 486		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XW			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf.2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	XY			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						18		
- imposées aux taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I	WR	13 513		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales*	Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice ou le résultat	Entreprises nouvelles* (Réponse d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers octies (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tridécies)	PA			
		ZFU-IE (art.44 octies et octies A)	ØV	Batiments d'emploi à réhabiliter (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quinquies)	XC			
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septuies)	PB			
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
		Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH			XG	
			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	13 513	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	13 513	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise A. FREBOURG

[illegible]

Désignation de l'entreprise A. FREBOURG		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 596	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise A. FREBOURG										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 662	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 152		Dividendes	ZE	10 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	19 814		Report à nouveau	ZG	9 814				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	19 814		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	2 833			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	26 393			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	5 265			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	34 490			
							YW	617			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						9Z	127			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YX	744			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	23 969				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YZ	13 916			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	23 156			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØS				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ZK	1,32 %			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0		ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RH				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15 % ou 12,8 %	
		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
SOLDE DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES À COURT TERME (TOTAL ALGÈBRE)		⑩					
SOLDE DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES À LONG TERME (TOTAL ALGÈBRE)		⑪					
SOLDE DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES TAXABLES À 19% (A)		⑫					
			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)

N° 2059-A-SD

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A. FREBOURG</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A. FREBOURG		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	1	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 9 4 1 9 0 5 4 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A. FREBOURG

ADRESSE (voie) 26 rue Damrémont

CODE POSTAL 75018

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 7800

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination VOLONTARIS
 N° SIREN (si société établie en France) 4 9 4 1 9 0 5 4 9 % de détention 100 Nb de parts ou actions 7800
 Adresse : N° 166 Voie RUE BLOMET
 Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 9 4 1 9 0 5 4 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A. FREBOURG

ADRESSE (voie) 26 rue Namrémont

CODE POSTAL 75018

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-D B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A. FREBOURG 26 rue Damrémont 75018 PARIS FRANCE		26 rue Damrémont 75018 PARIS	
SIRET 49419054900019			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Fabrication, négoce de chiffons Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	13 513	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐		Pôle de compétitivité ☐				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐							
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 06052020 Lieu : PARIS
	Qualité : Gérant
	Nom du signataire : M TAPIERO François

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>	10 000	payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<i>c</i>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<i>d</i>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<i>e</i>			
						<i>f</i>			
						<i>g</i>			
						<i>h</i>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<i>i</i>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<i>j</i>			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		10 000	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants,	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Annexe au bilan avant répartition de A. Frebourg, clos le 31 décembre 2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31/12/2019, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, sur le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition, suivant la méthode FIFO. Les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

L'évaluation des éléments fongibles des stocks sur la base du dernier prix du marché connu à la clôture des comptes, n'apporte pas de différence significative.

Créances et dettes

Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats, payés à des tiers, n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Présentation des comptes

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'année 2019 se solde par un bénéfice comptable de 11 486 €.



Annexe au bilan avant répartition de A. Frebourg, clos le 31 décembre 2019

Engagement hors-bilan

Nantissement des 7 800 parts de la société au profit de HSBC France le 25 janvier 2013.

Two handwritten signatures in black ink, both appearing to read 'A. Frebourg', positioned side-by-side.

ELEMENT 3 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2019

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors services	
Immobilisations incorporelles . Concessions, droits, logiciels . Fonds de commerce	215 0				0 215 0
TOTAL 1	215	0	0	0	215
Immobilisations corporelles . Installations générales, agencements et aménagements des constructions . Installations techniques matériel et outillage industriels . Matériel de transport . Installation générales, agencements, aménagements divers . Mobilier, matériel de bureau	0 0 7 039 0 0 589	1 410		0 0 0 0	0 0 8 449 0 0 589
TOTAL 2	7 628	1 410	0	0	9 038
Immobilisations financières . Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL 3	0				0
TOTAL GENERAL	7 843	1 410	0	0	9 253

Jeune *Jeune*

ELEMENT 4 : amortissements au 31/12/2019

Amortissements	Valeur en début d'exercice	Dotations	Diminutions		Valeur en fin d'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cession à des tiers ou mise hors service	
Immobilisations corporelles	215,00	0,00			215,00
Matériel et outillage industriels	5 373,58	599,79			5 973,37
Matériel de transport	0,00				0,00
Installation générales, agencements	0,00				0,00
Mobilier, matériel de bureau	393,65	117,80			511,45
TOTAL	5 982,23	717,59	0,00	0,00	6 699,82

Jegues *Jegues*

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 49419054900019

NAF (APE) 4641Z

N° Identifiant FR88494190549

Période du 01/01/19

au 31/12/19

Tenue de compte : EURO

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	215,00€	215,00€		
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	215,00€	215,00€		
CONCESSIONS ET DROITS 2050000	215,00€		215,00€	215,00€
AMORT. CONCESSIONS ET DROITS 2805000		215,00€	-215,00€	-215,00€
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	9 038,25€	6 484,83€	2 553,42€	1 860,76€
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outill	8 449,25€	5 973,38€	2 475,87€	1 665,41€
MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL 2150000	8 449,25€		8 449,25€	7 039,00€
AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE 2815000		5 973,38€	-5 973,38€	-5 373,59€
Autres immob. corporelles	589,00€	511,45€	77,55€	195,35€
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT 2183000	589,00€		589,00€	589,00€
AMORT. MATERIEL DE BUREAU 2818300		511,45€	-511,45€	-393,65€
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
TOTAL II	9 253,25€	6 699,83€	2 553,42€	1 860,76€
Stocks et en-cours	16 287,43€		16 287,43€	20 997,01€
Matières premières & approvision	3 873,34€		3 873,34€	6 572,60€
STOCK MATIERES PREMIERES 3110000	2 136,20€		2 136,20€	5 940,98€
STOCK EMBALLAGES 3260000	1 737,14€		1 737,14€	631,62€
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis	9 652,01€		9 652,01€	12 351,49€
STOCK PRODUITS FINIS 3550000	9 652,01€		9 652,01€	12 351,49€
Marchandises	2 762,08€		2 762,08€	2 072,92€
STOCK PRODUITS NEGOCE CATALO 3710100	2 762,08€		2 762,08€	2 072,92€
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	17 229,49€		17 229,49€	19 304,44€
Clients et comptes rattachés	15 994,47€		15 994,47€	17 331,04€

A. FREBOURG
Fabrication, négoce de chiffons
26 rue Damrémont

Bilan actif

N° Siret 49419054900019
NAF (APE) 4641Z
N° Identifiant FR88494190549
Période du 01/01/19
au 31/12/19
Tenue de compte : EURO

75018 PARIS

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00

Date de tirage 30/06/20

à 15:26:17

Page :

2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
<i>CLIENTS</i> 4110000	15 994,47€		15 994,47€	17 331,04€
Autres créances	1 235,02€		1 235,02€	1 973,40€
<i>Rabais et ristournes à obtenir</i> 4098000	28,10€		28,10€	5,69€
<i>IMPOT SUR LES BENEFICES</i> 4440000	227,00€		227,00€	1 372,00€
<i>TVA DEDUCTIBLE A 19.60 %</i> 4456600	860,92€		860,92€	472,23€
<i>TVA S/FRES NON PARVENUES</i> 4458600	119,00€		119,00€	123,48€
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	7 248,99€		7 248,99€	8 477,45€
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 248,99€		7 248,99€	8 477,45€
<i>CAISSE D'EPARGNE</i> 5120600				7 733,39€
<i>BANQUE POPULAIRE</i> 5120800	7 248,99€		7 248,99€	744,06€
Charges constatées d'avance	489,13€		489,13€	534,93€
Charges constatées d'avance	489,13€		489,13€	534,93€
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i> 4860000	489,13€		489,13€	534,93€
TOTAL III	41 255,04€		41 255,04€	49 313,83€
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	50 508,29€	6 699,83€	43 808,46€	51 174,59€

A. FREBOURG

Fabrication, négoce de chiffons
26 rue Damrémont

75018 PARIS



Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 49419054900019
 NAF (APE) 4641Z
 N° Identifiant FR88494190549
 Période du 01/01/19
 au 31/12/19
 Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00

Date de tirage 30/06/20

à 15:26:17

Page :

3

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
Capital social ou individuel			7 800,00€	7 800,00€
Capital social ou individuel			7 800,00€	7 800,00€
CAPITAL	1010000		7 800,00€	7 800,00€
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			780,00€	780,00€
Réserve légale			780,00€	780,00€
RESERVE LEGALE	1061000		780,00€	780,00€
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			9 813,92€	5 662,18€
Report à nouveau			9 813,92€	5 662,18€
Report à nouveau (créiteur)	1100000		9 813,92€	5 662,18€
Résultat de l'exercice			11 485,75€	14 151,74€
Résultat de l'exercice			11 485,75€	14 151,74€
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			29 879,67€	28 393,92€
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				

A. FREBOURG

Fabrication, négoce de chiffons
26 rue Damrémont

75018 PARIS

**Bilan passif**

Document fin d'exercice

N° Siret 49419054900019
 NAF (APE) 4641Z
 N° Identifiant FR88494190549
 Période du 01/01/19
 au 31/12/19
 Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00

Date de tirage 30/06/20

à 15:26:18

Page :

4

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			41,15€	55,75€
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			41,15€	55,75€
Agios à payer	5186000		41,15€	55,75€
Emprunts et dettes financ. divers			461,09€	10 230,80€
Emprunts et dettes financ. divers			461,09€	10 230,80€
VOLONTARIS COMPTE COURANT	4551000			10 000,00€
COMPTE COURANT DIPTER	4553000		400,25€	118,37€
C/C Intérêts courus à payer	4558500		60,84€	112,43€
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fournis. & cptes rattachés			7 524,76€	5 592,74€
Dettes fournis. & cptes rattachés			7 524,76€	5 592,74€
FOURNISSEURS	4010000		6 935,48€	5 003,46€
FOURN FRES NON PARVENUES	4081000		589,28€	589,28€
Dettes fiscales et sociales			5 781,79€	6 781,38€
Dettes fiscales et sociales			5 781,79€	6 781,38€
PERSONNEL DETTES PROV CP	4282000		1 952,29€	1 803,96€
PERSONNEL AUTRES CH A PAYER	4286000			1 000,00€
URSSAF	4310000		840,00€	1 725,00€
AGRR / AGFF	4371000		423,17€	632,41€
MUTUELLE	4376000		379,84€	185,80€
CHARGES SOCIALES SUR CP	4382000		643,24€	656,85€
ORGANISMES AUTRES CH A PAYER	4386000		152,83€	319,36€
TVA A DECAISSER	4455000		1 392,00€	458,00€
TVA COLLECTEE A 20 %	4457100		-1,58€	
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			120,00€	120,00€
Autres dettes			120,00€	120,00€
CHARGES A PAYER	4686000		120,00€	120,00€
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			13 928,79€	22 780,67€
Écarts de conversion passif (V)				
Écarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			43 808,46€	51 174,59€

A. FREBOURG		Compte de résultat	N° Siret	49419054900019
Fabrication, négoce de chiffons			NAF (APE)	4641Z
26 rue Damrémont			N° Identifiant	FR88494190549
			Période du	01/01/19
			au	31/12/19
75018	PARIS	Document fin d'exercice	Tenue de compte : EURO	

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00 Date de tirage 30/06/20 à 15:26:19 Page : 1

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			17 592,15€	22 736,71€
Achats de marchandises			18 281,31€	21 866,57€
ACHATS PROD NEGOCE CATA 19.6% 6070100			18 281,31€	21 866,57€
Variations de stocks de march.			-689,16€	870,14€
VAR STOCK PROD NEGOCE CATA 6037100			-689,16€	870,14€
Consommation exercice /tiers			58 714,80€	66 403,06€
Achats matières premières			18 342,41€	25 334,75€
ACHATS MATIERES PREMIERES 6010000			18 342,41€	25 334,75€
Achats autres approvisionnements			2 077,16€	2 621,00€
ACHATS D'EMBALLAGES 6026000			2 077,16€	2 621,00€
Variation de stocks Mat./approv.			3 804,78€	-3 682,36€
VAR STOCK MATIERES PREMIERES 6031000			3 804,78€	-3 682,36€
Autres achats et charges externes			34 490,45€	42 129,67€
ACHATS PETIT EQUIPEMENT 6063000			410,05€	1 388,78€
LAVAGE TISSUS 6110000			2 833,05€	4 948,20€
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL 6155000			217,00€	80,00€
MAINTENANCE 6156000			27,42€	157,46€
ASSURANCE MULTIRISQUES 6160000			798,50€	1 049,50€
HONORAIRES VOLONTARIS 6226001			23 338,61€	25 912,00€
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX 6227000			43,18€	89,43€
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE DI 6228000			3 010,74€	2 990,86€
TRANSPORTS SUR ACHATS 6241000			650,11€	1 141,88€
TRANSPORTS SUR VENTES 6242000			2 590,22€	3 332,68€
FRAIS FT DEPLACEMENT PERSONNEL 6251000			157,38€	339,94€
TELEPHONE 6261000			12,12€	12,26€
SERVICES BANCAIRES 6270000			402,07€	686,68€
Impôts, taxes et vers. assimilés			744,36€	1 904,14€
Impôts, taxes et vers/ assimilés			744,36€	1 904,14€
TAXE D'APPRENTISSAGE 6312000				162,00€
PART. FORMATION CONTINUE 6313000			127,36€	131,14€
Formation professionnelle 6333000				990,00€
TAXE PROFESSIONNELLE 6351100			617,00€	621,00€
Charges du personnel			29 861,12€	31 887,84€
Salaires et traitements			23 303,88€	23 417,92€
SALAIRES EXPLOITATION 6411200			23 155,55€	23 845,38€
CONGES PAYES 6412000			148,33€	3,54€
PRIME POUVOIR D'ACHAT 6413000			1 000,00€	
PROVISION PRIMES 6419000			-1 000,00€	1 000,00€
Cice 6490000				-1 431,00€
Charges sociales			6 557,24€	8 469,92€
COT URSSAF EXPLOITATION 6451200			3 569,44€	4 877,89€
CHARGES SOC S/CONGES PAYES 6452000			-13,61€	80,72€
COT MUTUELLE 6452500			1 139,52€	1 114,80€
COT AGRR / AGFF EXPLOITATION 6453200			889,32€	1 394,96€
COT GARP EXPLOITATION 6454200			972,57€	1 001,55€
Dotations aux amortis. & provisions			717,59€	314,81€
Amort. sur immobilisations			717,59€	314,81€
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 6810000			717,59€	314,81€
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				

A. FREBOURGFabrication, négoce de chiffons
26 rue Damrémont

75018 PARIS

**Compte de résultat**

Document fin d'exercice

N° Siret 49419054900019
 NAF (APE) 4641Z
 N° Identifiant FR88494190549
 Période du 01/01/19
 au 31/12/19
 Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00

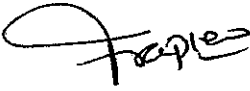
Date de tirage 30/06/20

à 15:26:19

Page :

2

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
Amort. pour risque et charges				
Autres charges				0,56€
Autres charges				0,56€
CHARGES DE GESTION COURANTE 6580000				0,56€
TOTAL I			107 630,02€	123 247,12€
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			110,45€	125,68€
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			110,45€	125,68€
CHARGES D'INTERETS 6610000			49,61€	13,25€
Intérêts des comptes courants 6615000			60,84€	112,43€
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				59,11€
Sur opérations de gestion				59,11€
CONTRAVENTIONS PENALITES 6712000				49,00€
AUTRES CH EXCEPT S/OP GESTION 6718000				10,11€
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			2 027,00€	2 254,00€
Impôts sur les bénéfices			2 027,00€	2 254,00€
IMPOT SUR LES BENEFICES 6950000			2 027,00€	2 254,00€
Solde créditeur			11 485,75€	14 151,74€
Bénéfice			11 485,75€	14 151,74€
TOTAL GENERAL (CHARGES)			121 253,22€	139 837,65€

A. FREBOURG Fabrication, négoce de chiffons 26 rue Damrémont 75018 PARIS	Compte de résultat  Document fin d'exercice	N° Siret 49419054900019 NAF (APE) 4641Z N° Identifiant FR88494190549 Période du 01/01/19 au 31/12/19 Tenue de compte : EURO
--	---	--

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 2.00 Date de tirage 30/06/20 à 15:26:19 Page : 3

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			122 834,79€	136 378,93€
Ventes de marchandises			34 807,39€	44 317,47€
VENTES PROD NEGOCE CATA 19,60 % 7070100			34 807,39€	43 626,47€
VENTES DIVERSES 7070900				691,00€
Production vendue (B&S)			88 027,40€	92 061,46€
VENTES DE PRODUITS FINIS 19.60 % 7010000			76 043,56€	85 624,32€
VENTES PRODUITS FINIS CEE 7012000			2 988,84€	2 701,06€
VENTES PRODUITS FINIS EXPORT 7015000				3 546,08€
PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES 19,60 7085000			100,00€	190,00€
PRESTATIONS DE SERVICES 7088000			8 895,00€	
Autres produits d'exploitation (B)			-2 699,57€	3 493,88€
Production stockée			-2 699,48€	3 493,33€
VAR STOCK EN-COURS PRODUITS FIN 7135500			-2 699,48€	3 493,33€
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge			-0,09€	
Transfert de charges d'exploitation 7910000			-0,09€	
Autres produits				0,55€
PRODUITS DE GESTION COURANTE 7580000				0,55€
TOTAL (A+B)			120 135,22€	139 872,81€
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			12,48€	3,60€
Sur opérations de gestion			12,48€	3,60€
AUTRES PRODUITS EXCEPT SI/ OP G 7718000			12,48€	3,60€
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			120 147,70€	139 876,41€

ELEMENT 7 : INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Charges à payer **5 824,00**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

- Dettes fiscales et sociales	
Personnel	1 952,00
Organismes sociaux	2 439,00
Etat	1 392,00
Clients créditeurs	0,00
Intérêts	41,00

Charges constatées d'avance **489,00**

- Assurance multirisque	484,00
- Maintenance informatique	5,00

Composition du capital social **7 800**

Le capital est détenu à 100% par la SARL VOLONTARIS

